

**PROCES-VERBAL de la séance du Conseil municipal du 30 novembre 2022
suivant convocation régulière adressée par courriel du 21 novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le trente novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de ROQUEBRUN, suivant convocation régulière adressée par courriel du 21 novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Catherine LISTER, Maire.

PRESENTS : LISTER Catherine – DEMARGNE Philippine – OUCHENE Gilbert – TEISSIER Alain – MAILHAC Jean-Jacques – IZAC Béatrice – DURAND Elodie – FREGARD Virginie - MOURGUES David – RUBIO Romain – FALIERE Nadine

Représentés par procurations : ZAK-DAVIES Anna à FALIERE Nadine

Absents excusés : BUFFLIER Jean-Baptiste – MOULIN GRESLE Aurélie

Secrétaire de séance : DEMARGNE Philippine

- Approbation du procès -verbal de la séance du 14 novembre 2022 : unanimité

Délibérations

1 – Tarifs 2023 Camping-Campotel (annulant et remplaçant la délibération 17/2022) : Unanimité

2 – Convention tripartite entre la Commune, le CDG 30 et le CDG34 pour l'adhésion au service facultatif mutualisé de confection de la paie du CDG30 pour les collectivités et établissements publics héraultais, ayant conventionné avant le 1^{er} janvier 2023.
Unanimité

Questions diverses

- Aménagement des terrains préemptés au Chemin de Campescal
- Départ du Secrétaire général de la Mairie
- Projets de renouvellement progressif des toilettes publiques (Moulin, Espanade Farret, Plage)
- Aménagement sportif en réalisation d'un terrain multisports et d'un skate park

La séance est levée à 20h50

Roquebrun, le 2 décembre 2022

**Pour Catherine LISTER, Maire, empêchée
Pour philippine DEMARGNE, 1ère Adjointe, Suppléante du Maire, empêchée**

**Et par délégation dans l'ordre du Tableau,
Gilbert OUCHENE,
2^{ème} Adjoint**

